

Anniversaire 10 ans de la Maison de Santé

Madame la Présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée,
Monsieur le Conseiller Départemental représentant le Président du
Département de la Haute-Garonne,
Monsieur le Vice-président de la Communauté de Communes,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président de la FECOP, la Fédération des Maisons de Santé,
Mesdames et Messieurs les Professionnels de la maison de santé et autres
professionnels de santé,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est bien évidemment un très grand bonheur de fêter aujourd'hui les 10 ans d'une de nos belles réussites sur le territoire, la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Aurignac.

Je remercie d'ailleurs les services, notamment les cabinets respectifs de Madame la Présidente de Région et de Madame la Présidente de la 5C pour l'appui apporté aux professionnels de santé pour l'organisation de cette journée.

C'est une satisfaction de voir ce lieu toujours aussi dynamique, extrêmement fréquenté et au service de la population après ses 10 ans de vie, ce sont aussi des souvenirs, ceux de l'élaboration du projet de sa conception et sa réalisation jusqu'à son ouverture le 1^{er} octobre 2015 et son inauguration le 16 novembre 2015.

C'est agréable d'avoir contribué à un élément si structurant pour notre bassin de vie des Terres d'Aurignac.

Elu Maire en 2010, j'avais vite compris que la démographie médicale d'Aurignac pouvait rapidement nous rattraper ; c'est pourquoi le conseil municipal avait décidé de la préemption d'un bâtiment plus proche du centre mais plus petit qu'ici.

J'étais rapidement parvenu aussi à m'inscrire dans le Comité Régional de Sélection des projets de Maisons de Santé auprès de l'ARS naissante, afin de comprendre comment les projets se bâtissaient.

Toutefois, je sentais bien à l'époque qu'un projet de maison de santé sans professionnels de santé à accueillir, c'était un coup d'épée dans l'eau.

Il y avait à Aurignac des services de soins à domicile, il y avait la MARPA dont on vient de fêter il y a quelques jours les 30 ans, il y avait une pharmacie. Mais tout ce dispositif sans médecins généralistes aurait été extrêmement fragilisé.

C'est pourquoi il a fallu saisir très vite la chance que nous avons eue d'être sollicités par 4 jeunes médecins, deux couples, Claire et Arnaud CHABARDES et Marie et Manisham MUNGRA, prêts à s'installer à Aurignac. On doit cela en premier lieu aux docteurs DELPU et SACAU qui faisaient l'effort pas si courant à l'époque d'accueillir des internes dans leur cabinet.

A partir de là, la Communauté de Communes des Terres d'Aurignac, la CCTA, s'est saisie du projet sous l'égide de son Président Jean-Luc GUILHOT qui l'a pleinement porté, contre vents et marées jusqu'à son ouverture.

Deuxième maison de santé dans le Comminges, après celle d'Aspet du Dr DUGAST mais qui était un établissement privé, entièrement porté par les médecins ; nous avons ici initié un mouvement commingeois avec un portage public.

C'est une belle réussite de la coopération public/privé entre les collectivités territoriales et les professionnels de santé, même si demain, elle pourrait prendre un chemin différent en rendant au privé la responsabilité pleine et entière de l'équipement. Sans l'implication publique, elle n'aurait sans doute jamais existé et nous serions dans un désert médical comme tant d'autres.

Créée en 2 ans seulement entre la prise de décision du conseil communautaire le 4 juillet 2013 et son ouverture le 1^{er} octobre 2015 là où la moyenne nationale de gestation de tels projets est de 5 ans, nous avons bénéficié d'un large consensus local mais aussi de la part des partenaires, tant de la tutelle ARS que de l'Etat, de la Région et même de notre Députée Secrétaire d'Etat, Carole Delga : il est donc parfaitement légitime que tu sois avec nous aujourd'hui pour l'anniversaire.

Dès le démarrage du projet, son remplissage n'a fait aucun doute, il a même fallu agrandir la première esquisse et les premières estimations puisque à l'ouverture, nous étions à 4 fois plus de professionnels que dans la première projection, c'est dire l'attractivité du concept.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de rendre hommage à 3 personnes essentielles pour le bon déroulement de ce projet, aujourd'hui disparues.

Michel CHRETIEN : alors VP de la CCTA et Maire de Samouillan. Il a suivi de très près l'ensemble du projet immobilier : la définition des cahiers des charges de

travaux, les marchés publics, la réalisation du chantier, le dialogue entre la CCTA, l'architecte maître d'œuvre Thierry LLOP et les futurs utilisateurs, le respect des délais, le maintien de l'enveloppe financière.

C'était un gros projet pour la CCTA puisqu'avec 1 354 000 €HT, c'est encore aujourd'hui un des plus gros projets publics sur les Terres d'Aurignac depuis une trentaine d'années, après le Musée. Subventionné à hauteur de 550 000 € par l'Etat et la Région et un financement ministériel spécifique, l'emprunt pour financer le reste à charge étant couvert par les loyers perçus.

Laurent FLEURIGEON : après avoir réalisé, sur commande de la CCTA, le diagnostic de santé du territoire, il a structuré le dossier de présentation à l'ARS, unanimement salué par le comité de sélection comme un excellent projet, validé dès sa première présentation, sans objections. Puis il s'est attaché à associer tous les professionnels de santé dans l'association Aurignac Santé, qu'ils aient vocation à occuper la maison de santé ou qu'ils soient installés ailleurs sur les Terres d'Aurignac.

Il a aussi proposé et fixé les règles de répartition des loyers avec une clé d'une précision diabolique, il a suggéré un système qui intéressait financièrement les occupants à un taux de remplissage le plus élevé possible.

Marie-Aude SAENZ : podologue de métier, arrivée en cours de projet et ayant au départ envisagé de s'installer en ville, elle a rapidement rejoint l'équipe professionnelle et elle a assuré pendant plusieurs années la coordination, la relation collectivités-professionnels puis le suivi de la maison de santé. Trop vite partie, nous en conservons un fort souvenir, rempli d'émotion et de reconnaissance.

Alors 10 ans après, que représente cet équipement pour Aurignac ?

Replongeant dans quelques archives cette semaine, j'ai relu cette phrase que le Dr Pierre SACAU avait prononcé lors de son départ à la retraite, quelques mois avant l'ouverture de la Maison de Santé. Fier, et il peut l'être, de ce qu'il avait contribué à créer sur le territoire avec ses collègues professionnels (le service de soins à domicile, la MARPA et donc cette Maison de Santé), il avait dit « Les habitants des Terres d'Aurignac sont tranquilles pour au moins 30 ans ».

Et bien 10 ans sont passés déjà dans cette tranquillité en termes de services médicaux et il faut bien reconnaître qu'il devait avoir raison !

La Maison de Santé constitue en tous cas pour le Maire d'Aurignac un élément **essentiel** de l'attractivité du territoire, de la notoriété dont il jouit aujourd'hui au même titre que les écoles, ou les associations. Il ne s'agit pas d'un service public au sens strict du terme, mais c'est un service essentiel pour la

population, que ça soit pour les familles avec des jeunes enfants ou pour les foyers plus âgés. Les jeunes retraités prospectant pour s'installer évoquent rapidement la maison de santé comme critère essentiel.

Cela tombe bien, les jeunes couples et les jeunes retraités sont les 2 catégories principales de nouveaux habitants !

La maison de santé n'y est sans doute pas étrangère, et à l'inverse, c'est un équipement nécessaire pour répondre de façon qualitative aux besoins de notre population.

On constate également le dynamisme créé par un exercice collectif et coordonné de la médecine. On voit que c'est plus attractif pour les professionnels : les Mungra sont partis mais d'autres médecins sont arrivés, même si ce sont des proximités familiales pour les docteurs TERRET ou COMBES : mais seraient-ils venus s'installer ici sans la maison de santé ? C'est aussi un vrai bonheur de voir les médecins internes initier leur exercice de la médecine directement confrontés à la patientèle.

Et puis au-delà des médecins généralistes, aurions-nous toutes ces spécialités à proximité ? Bien évidemment que non.

Et demain, nous aurons aussi à proximité un cabinet de jeunes kinés, moderne, adapté, accessible.

Ce projet se situe bien dans son époque, au carrefour des politiques publiques, des attentes de la population et des besoins des professionnels de santé de proximité. Il est donc temps, 10 après, de faire un peu d'autosatisfaction et de rester collectivement fiers de cette réalisation.

Bon anniversaire à la Maison de Santé !